

Ste Geneviève Avant Tout

Chers amis génovéfains,

Le pays a traversé une vague exceptionnelle de conditions météorologiques, il s'agit d'un phénomène qui risque de s'intensifier et de se répéter au fil des années.

Dans l'immédiat, avec l'ensemble des élus de la majorité municipale, nous avons systématiquement mis la solidarité au cœur du dispositif « plan canicule ».

Sur l'ensemble de la Ville nous nous sommes entièrement mobilisés pour aider les génovéfains, notamment les plus fragiles, à supporter les chaleurs excessives en multipliant les actions :

- Inscription au registre communal des personnes vulnérables,
- Deux lieux avec climatisation mis à disposition pour les habitants : l'Espace Rol Tanguy et la Résidence pour personnes âgées Albert Perrissin,
- Distribution de ventilateurs dans les écoles et pose de tuyaux

humidificateurs dans les cours d'école

• Rappel des consignes de prévention et de vigilance à travers plusieurs canaux de communication (réseaux sociaux, site internet, panneaux lumineux...),

• Horaires des services municipaux aménagés « spécial canicule ».

En complément de toutes ces actions, un stand municipal a été installé sur le parvis de la gare avec des fontaines à eau et un brumisateur pour permettre aux usagers du RER de s'hydrater et se rafraîchir en sortant du train ; initiative que les génovéfains ont accueilli avec beaucoup d'enthousiasme tant la fournaise des transports en commun est insupportable.

En revanche, cet état de fait ne relèvera malheureusement plus de l'exception dans les années à venir. Nous le savons, tous les rapports des scientifiques climatologues nous alertent depuis plusieurs années. Le récent rapport du GIEC révèle qu'en métropole, dès la période 2021-2050, les vagues de chaleur

estivales deviendront plus fréquentes, plus longues et plus intenses.

C'est pourquoi depuis quelques années nous menons la réflexion avec les élus de la majorité sur le long terme, pour favoriser des actions qui permettent de baisser les températures dans les années à venir, intégrer l'enjeu de la canicule dans notre culture urbanistique et architecturale, promouvoir la végétalisation de la ville pour éviter la prolifération des climatiseurs.

Nous plantons des arbres, des fleurs mellifères, des massifs de vivaces et de graminées pour augmenter le patrimoine arboré car il n'y a pas de petites actions. Végétaliser les villes c'est agir pour la biodiversité, c'est aussi tenter de baisser la température.

Pour Sainte Geneviève Avant Tout
Jacqueline DIARD, 1^{ère} adjointe au Maire.

Sainte-Geneviève pour TOUS, pluraliste et constructif

Chères Génovéfaines, chers Génovéfains,

L'été est l'occasion de revenir sur une année de conseils municipaux et communautaires dont les décisions marqueront durablement notre ville et notre agglomération pour les années et décennies à venir. Comme élu local, il faut bien se rendre compte que beaucoup de situations ne laissent que peu de marge de manœuvre et s'imposent souvent aux acteurs de terrain que nous sommes : la baisse des dotations de l'Etat, le sous-investissement dans les transports en commun, la densification de population, les travaux sur les pistes d'Orly qui vont engendrer des nuisances aériennes, la désertification médicale des banlieues, les villes de grande couronne mises à l'écart du Grand Paris et rejetées à l'extérieur d'un périphérique que Paris transforme en muraille, ou en fossé, entre des parisiens protégés dans une bulle prétendument éco-vertueuse et des franciliens livrés aux bouchons et à la pénurie de transport. J'aurais aimé que ce ne soit pas une caricature !

Depuis plusieurs tribunes, vous avez remarqué mon goût pour les proverbes ou les citations de personnages célèbres pour illustrer une situation locale dans un contexte plus général : « Chacun est le maître de son

destin, c'est à nous de créer les causes du bonheur ». Par ces propos attribués au Dalaï Lama, je veux rappeler rôle majeur des collectivités locales dans les décisions qui concerneront notre avenir et celui de nos enfants. Ainsi, à la rénovation de l'ancienne Piscine s'ajoutera prochainement celle de la salle André Malraux, nécessaire et attendue tant par les associatifs que les sportifs. A la nouvelle médiathèque construite à Saint-Hubert par l'agglomération Cœur d'Essonne, dont le chantier monte sous vos yeux, s'ajoutera un autre grand projet appelé de mes vœux : la restructuration du pôle gare par lequel transitent chaque jour 7200 voyageurs et dont les 800 places de parking sont saturées. La densification du logement imposée par l'Etat prend la forme de la construction de 135 nouveaux logements d'ici 2022 dans le cadre du projet des « Franges III » entre la route de Corbeil et la rue de la mare au Chanvre, portant à plus de 600 logements l'ensemble des programmes situés entre le cimetière communal et le parc des sports.

Ce développement important pour notre ville doit s'accompagner d'une politique et d'infrastructures capables de faire face aux besoins de circulation, de sécurité, de santé, d'emploi et de développement durable deman-

dés par la population. Des actions sont déjà mises en œuvre ou en cours telles que la création d'une police municipale, l'affectation d'une équipe de la « BAC » par la police nationale, la création d'un centre de consultation et de soins d'urgence au Perray-Vaucluse, et le projet plus large à l'échelle de l'agglomération, de refonte de la route de Corbeil avec des circulations douces et en site propre pour les bus. La mise en régie publique de l'eau ainsi que le développement économique de l'ancienne base aérienne de Brétigny sont des atouts concrets : baisse des tarifs, créations d'emplois locaux. Pour autant, il nous faut conserver des objectifs fondamentaux : la préservation des centres villes et commerces de proximités, la poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation des écoles et, cela ne se matérialise pas par des bâtiments, le soutien à toutes les initiatives, associatives, culturelles, sportives d'occupation et d'animation de l'espace public par des actions citoyennes et festives. Ces actions ont un coût, il faut les assumer car la cohésion républicaine n'a pas de prix : « Chacun est le maître de son destin, c'est à nous de créer les causes du bonheur » ! Jean POUCH, avec Sophie GODAR, Marie-Noëlle ROLLY et Yassin LAMAOU (www.spgoutous.fr)

Sainte Geneviève Bleu Marine

Texte non parvenu dans les temps.

Place au peuple de Sainte Geneviève

Non à la privatisation d'Aéroports de Paris !

La privatisation d'ADP (aéroports d'Orly, Charles-de-Gaulle et Le Bourget), de la Française des jeux et d'Engie, a été adoptée le 11 avril dernier par le Parlement à l'occasion du vote de la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises). Une aberration puisque ces trois sociétés rapportent en moyenne 800 millions d'euros par an. Avec 50,6 % du capital d'ADP et, pour la seule année 2018, l'Etat a gagné 173 millions d'Euros de dividendes ! Ceux-ci partiront dans la poche des actionnaires mais devront être compensés par des ponctions dans nos poches et la réduction des services publics. Et n'oublions pas le fiasco de la privatisation des autoroutes, dont le prix des péages a augmenté de 20%. De plus la privatisation d'équipements stratégiques en termes de frontière peut, à terme, comporter des risques. 86% des aéroports mondiaux sont toujours publics.

A cette hérésie économique, s'ajoute la menace écologique. Les propriétaires privés d'ADP n'auront qu'un seul objectif, la rentabilité par... l'augmentation du trafic aérien et donc du dégagement de CO2. En termes de transition écologique, garder le contrôle du transport aérien national nous mettrait à l'abri de la création d'un lobby surpuissant capable de s'opposer à toute taxe sur le kérosène.

Déclencher un Référendum d'Initiative Partagée(RIP) est une occasion en or pour le peuple français pour stopper la confiscation de nos biens publics. Il faut les suffrages de 4,7 millions d'électeurs d'ici le 12 mars 2020 pour obtenir le lancement sans précédent de ce RIP, autorisé par le Conseil d'Etat.

La mairie de Sainte-Geneviève des Bois se doit de permettre aux génovéfains d'exercer leur droit en :

- installant des points de recueil physiques des soutiens au référendum
- utilisant tous ses moyens de communication (distribution dans les boîtes aux lettres, affichage municipal, courrier électronique) pour informer les génovéfains-e-s de la procédure de recueil de soutien et de la localisation des points de collecte municipaux .
- facilitant l'organisation de débats dans tous les quartiers, en permettant l'accès à des salles, en communiquant les informations sur l'organisation de ces réunions..

Signez et faites signer en suivant le lien suivant : www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1

Groupe Place au Peuple de Sainte Geneviève des Bois
papsdbcm91@gmail.com